

# Octobre 2020

QUAND AUTOMNE EN SAISON REVIENT

Quand automne en saison revient,  
 La forêt met sa robe rousse  
 Et les glands tombent sur la mousse,  
 Où dansent en rond les lapins.  
 Les souris font de grands festins,  
 Pendant que les champignons poussent.  
 Ah ! que la vie est douce, douce,  
 Quand automne en saison revient.



SAMIVEL (1907-1992)

## INFOS MUNICIPALES

### ⌘ Rappel : changements des horaires de la Mairie

Depuis le 1er septembre, la Mairie est ouverte au public, selon les horaires suivants :

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
<b>Lundi – Mardi</b>	9h-12h15	13h30-17h00
<b>Mercredi</b>	9h-12h15	<b>Fermé</b>
<b>Jeudi – Vendredi</b>	9h-12h15	13h30-17h00
<b>Samedi 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup></b>	9h-12h15	<b>Fermé</b>

Permanence des élus :  
 Lundi après-midi  
 15h-17h

### ⌘ Nos services communaux

Durant la période de confinement et au cours de cet été, nos équipes n'ont pas chômées.

#### Service Technique

Cet été, le service est intervenu au niveau de l'école Robert DESNOS, avec l'installation d'un VPI (Vidéo Projecteur Interactif), financé par Ploërmel Communauté. Comme chaque année, les agents ont effectué le rafraîchissement annuel des différentes classes. Dans nos villages, ils avancent sur les différents travaux de voirie, panneaux directionnels, de la mise en place de numéros, du nettoyage des regards, de l'installation de buses, etc... Puis l'arrosage des parterres, l'entretien du cimetière, les trottoirs demandent toujours une attention quotidienne.

#### Services Cantine-Garderie

A la rentrée, nous avons accueilli Alice BOCO de Guilliers et Ingrid THIOURT (aide à domicile) qui renforcent l'équipe temporairement.

#### Service Administratif

Nous avons recruté Céline LE CALLONNEC de SAINT-SERVANT-SUR-OUST afin de remplacer Amélie MALHERBE qui est en congé parental jusqu'au 1<sup>er</sup> Février 2021 et à cette occasion, nous remercions Anne Sophie LE BORGNE et Denise POULAIN qui ont assuré la continuité du service administratif pendant toute la période de confinement.

### ⌘ Location garage – Rue du 20 janvier 1944

Un garage est disponible à la location. Tarif : 34 €/mois. Renseignements en Mairie.

Lundi : 15h à 17h  
 en Mairie

Mairie : 02.97.74.40.15  
[mairieguilliers2@orange.fr](mailto:mairieguilliers2@orange.fr)

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :  
 9h à 12h15- 13h30 à 17h00

Mercredi : 9h à 12h15

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi : 9h à 12h15

#### Cantine-Garderie :

02.97.74.50.15

#### Service Aide à Domicile (ccas):

02.97.74.40.15

#### Assistante sociale :

02.97.73.22.00 sur RDV

#### Bibliothèque : 02.97.74.48.32

Mercredi 16h00 à 18h00

Samedi 10h30 à 12h15

#### Espace Public Numérique :

02.97.22.99.38

- Mardi : 14h00 à 15h30

Atelier d'initiation

- Mardi : 15h30 à 17h00

Accès libres

#### Déchetterie Les Tertres :

02.97.22.85.80

Lundi et Jeudi :

8h30 à 12h00/13h30 à 18h00

Samedi :

8h30 à 12h30/13h30 à 17h30

#### Ploërmel Communauté :

02.97.73.20.73

#### Portage des Repas :

02.97.93.99.92

#### Gendarmerie : 17

#### Brigade de Ploërmel :

02.97.74.06.14

#### Maison Paroissiale :

02.97.74.40.66

#### Cabinet médical :

02.97.74.42.96

Cabinet kiné : 02.97.70.69.20

#### Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

Pour les urgences : 3237

#### LA POSTE :

du lundi au vendredi  
 de 9h45 à 12h10

Départ courrier : 12H00

MARCHÉ : tous les mercredis  
 matins

## ⌘ Dératisation

Prochaine distribution pour les particuliers le **mardi 6 octobre de 8h30 à 12h**, cour de la Mairie.  
Vous devez vous déplacer en Mairie avec un récipient (exemple : petit seau) pour réceptionner vos sachets. Il n'y aura pas de livraison à domicile, ni de distribution ultérieure.



## ⌘ Rentrée scolaire et sportive

La rentrée a bien eu lieu le 1<sup>er</sup> septembre, avec bien sûr toujours un protocole à respecter pour éviter toute apparition du COVID-19. Protocole quelque peu assoupli, qui a permis à la municipalité de réouvrir garderie et Cantine, mais aussi le complexe sportif où les écoliers de nos deux écoles peuvent bénéficier des cours d'éducation physique, ainsi que les collégiens et lycéens de la MFR.

Au-delà des établissements scolaires, les associations se sont vues attribuer des créneaux horaires qui permettent aux adhérents de pratiquer leur sport. Un délégué COVID a été nommé dans chaque association, afin de faire respecter les procédures.

## ⌘ Dégradation au cimetière

Quel moment désagréable pour cette famille qui, se rendant sur la tombe d'un parent défunt, a constaté que la pierre tombale a été très détériorée, certainement volontairement. Par un choc violent, un éclat y avait été réalisé. Ayons le respect de tous les disparus, et évitons d'apporter une peine supplémentaire par de tels gestes.

## ⌘ Balayeuse : calendrier des prochains passages

Lundi 12 octobre	Lundi 16 novembre	Lundi 14 décembre
------------------	-------------------	-------------------

## ⌘ Réglementation d'usage des EDPM (Engins de Déplacement Personnel Motorisés - ex. trottinettes électriques)

1. **Pour circuler sur la voie publique** votre engin doit être **bridé à 25 km/h**
2. Port obligatoire la nuit d'un **gilet rétrofléchant**
3. **Le transport de passagers est interdit**
4. **Age minimum** des usagers - **12 ans**
5. **Il faut circuler sur les pistes et bandes cyclables**, s'il y en a, **il est interdit** de rouler soit sur les voies limitées de plus de 50km/h soit sur les trottoirs
6. **Circulation de front obligatoire**
7. **Les distracteurs** comme téléphone, casque ou écouteurs **sont interdits**
8. **Il faut respecter le Code de la route** (feux de signalisation, sens interdits, lignes blanches continues, Stop, règles de priorité pour piétons incluses)
9. **Il faut des équipements de sécurité** suivants – Avertisseur sonore, System de freinage, feux de position (avant et arrière), dispositifs rétro-réfléchissants arrière et latéraux (catadioptrés)
10. **Tout tractage est interdit** comme se faire remorquer par un autre véhicule



Les Engins de Déplacement Personnels Motorisés (EDPM) entrent dans le code de la route



**Les infractions sont soumises des amendes de 35€ jusqu'à 1500€ selon le cas**

## ⌘ Accessibilité personnes à mobilité réduite (PMR)

Vous avez certainement remarqué, que des bandes podotactiles ont été posées. Du marquage au sol et la pose de panneaux ont également été réalisés à hauteur des places de stationnement PMR. Les contremarches des escaliers des bâtiments publics ont été peintes, ceci afin de se conformer à la réglementation sur l'accessibilité des établissements recevant du public, aux personnes à mobilité réduite.

A l'intérieur de ces mêmes bâtiments des poignées de tirage ont été installées dans les sanitaires PMR, du marquage au sol à l'intérieur de l'église permet d'indiquer la marche donnant accès aux bancs. A l'école publique en classe maternelle, des dalles podotactiles et des contremarches rétrofléchissantes ont été posées.

Viendra par la suite le remplacement de la banque d'accueil au secrétariat de la mairie.

Le coût de ces travaux s'élève à 15 000 € subventionné à 50% par le conseil départemental.

Avec tous ces travaux, l'ensemble de nos bâtiments répondent désormais aux normes.

## ⌘ Recensement

Les jeunes doivent se faire recenser en Mairie dans le mois qui suit leur 16 ans au plus tard (apporter livret de famille et pièce d'identité). Cette démarche est obligatoire pour passer un examen, s'inscrire au permis de conduire, à un concours.

## DU COTÉ DES SERVICES

### Programme de l'Espace Public Numérique



Mardi : 14h-15h30 (Ouvert à tous et gratuit)	
06/10	Découverte d'applications
13/10	J'apprends à bien chercher sur internet



Ateliers sur inscription : Armelle BUREAU – 02.97.22.99.38 – [a.bureau@ploermelcommunaute.bzh](mailto:a.bureau@ploermelcommunaute.bzh)

Accès libres : tous les mardis de 15h30 à 17h00

### Bibliothèque : Horaires d'Octobre

- Jusqu'au 31 Octobre : Mercredi > 16h à 18h et Samedi > 10h30 à 12h15
- Retour aux horaires habituels à partir de Novembre :  
Mardi et mercredi > 15h à 17h / Samedi > 10h30 à 12h15



### Horaires du RIV : Votre réseau de bus

PLOERMEL – LOYAT												
Lundi à vendredi								Samedi				
Mairie	8h44	9h59	11h36	13h11	14h49	16h44	19h34	9h59	12h59	14h34	17h09	18h44
Les Chenots	8h45	10h00	11h37	13h12	14h50	16h45	19h35	10h00	13h00	14h35	17h10	18h45
PLOERMEL – TAUPONT												
Les Chenots	6h40	9h55	11h30	13h07	14h40	15h52	17h30	9h55	12h40	14h15	16h25	18h00
Mairie	6h42	9h57	11h32	13h09	14h42	15h54	17h32	9h57	12h42	14h17	16h27	18h02

## DU COTÉ DES ANIMATIONS

### L'Association des Croix

L'association Guilliéroise des Croix et du petit patrimoine déplore à nouveau le vol d'un pot de fleurs à Notre Dame du Retour, route de Mauron, ce qui porte à 10 le nombre de pots volés à l'Association. « Nous demandons à tous les voisins de ce petit patrimoine et les remercions par avance de nous aider, en l'ayant à l'œil ».

Il va être temps de replanter des fleurs (rosiers ou autres végétaux ou encore des bulbes) en pleine terre autour de nos Croix pour que l'an prochain nous ayons de jolies floraisons. Merci à toutes et tous.

## DU COTÉ DES COMMERCES

Nous avons traversé une période quelque peu perturbée liée au COVID-19 et au confinement qui nous a été imposé.

Les commerces de bouche de Guilliers ont pu vous accueillir, durant toute cette période, en restant à votre disposition et en assurant le quotidien des Guilliérois.

A l'heure actuelle où nous sommes de nouveau maîtres de nos déplacements, ne les oublions pas.

- « **A la Bonne Bouche** » : votre boucherie vous propose en plus de la viande et volaille un rayon traiteur et épicerie ainsi qu'un service de rôtisserie le week-end. Possibilité de livraison sur demande.

- « **L'entracte** » : votre bar-tabac dispose également d'un rayon épicerie. Vous y trouverez aussi les journaux, des cartes de vœux. Le dépôt de pain et viennoiseries y est assuré tous les jours.

N'oublions pas la présence d'autres commerçants de proximité au marché le mercredi matin ainsi que les producteurs et artisans locaux, si actifs dans notre bourg et ses environs.

Agissons ensemble pour que Guilliers garde une vie et une attractivité pour tous. Chacun de nous aura à cœur, nous l'espérons, de faire vivre Guilliers, ses commerces et ses services.

### Nouveau : « Gourmand'Isaé »

« Je m'appelle Fanny et je viens de créer mon entreprise. Je vends sur les marchés des bonbons et des biscuits bretons. J'expose sur le marché de Guilliers, le mercredi matin.

Je vous propose également, une prestation Candy Bar pour vos événements (mariages, baptêmes et anniversaires). Pour plus d'information, vous pouvez me contacter au 06.16.95.44.98 ».



## DU COTÉ DU SPORT

### ⌘ Activités sportives avec Damien

Les animations sportives pour les jeunes (9-15ans) sont prévues pour les vacances de la Toussaint, mais peuvent toutefois être modifiées en fonction de l'actualité sanitaire. Le programme sera disponible début octobre.

Rappel : Vous pouvez venir pratiquer gratuitement le **badminton** tous les mardis soir, à partir de 20h.

### ⌘ Un Guilliérois CHAMPION DE FRANCE

David LEMONIQUE, guilliérois d'origine vivant à Rennes, est devenu Champion de France de Boccia, sport de boule apparenté à la pétanque, pratiqué par les personnes en situation de handicap. Voici le témoignage de Stéphanie, éducatrice sportive au foyer Guillaume d'Achon (Rennes) et coach de David :

" Parfois les choses sont bien faites et alors que le confinement arrivera 3 semaines plus tard, David a décroché le plus beau trophée de sa carrière en Boccia. Au terme de 9 championnats de France en catégorie BC2 et avec jusque-là au mieux une quatrième place, 2020 sera l'année du Graal ! Quoi de mieux pour un premier podium national que le titre de Champion de France !!

C'est ce que David a réussi à faire avec brio le 23 février à Hyères par un parcours quasi sans faute, avec panache et détermination. Quelle belle récompense après toutes ces années d'effort, d'entraînements et de remise en question. Les bonnes nouvelles ne sont pas arrêtées là puisque courant de l'été, c'est une première invitation en stage avec l'équipe de France qui arrive ! Le rêve de toujours depuis le début de sa pratique en 2008. C'est donc au CREPS de Bourges que David fera ses débuts sous le maillot tricolore avec pour objectif de bien figurer et d'être convoqué pour d'autres regroupements et pourquoi pas des compétitions européennes. David s'épanouit totalement dans ce sport paralympique et ambitionne encore beaucoup de beaux résultats. Le foyer Guillaume d'Achon en rêve autant pour lui et continuera à le soutenir dans chacune de ses aventures. Et pourquoi pas Paris 2024 ! "



## DU COTÉ DES ECOLES

### ⌘ Ecole Sainte-Marie

La rentrée s'est bien passée autour d'un pot d'accueil.

Les 64 élèves étaient contents de se retrouver pour une nouvelle année et aborder le thème du respect de la nature. L'équipe reste la même et est également ravie de retrouver les enfants après une année scolaire dernière, si particulière.

Les élèves de maternelle ont été heureux d'accueillir dans leur classe un "nouvel élève" Fidji le lapin.

Dans le cadre de notre thème, nous allons "nettoyer la nature" de Guilliers, le vendredi 25 septembre.

### ⌘ APEL Ecole Sainte-Marie

- Les membres de l'APEL remercie les bénévoles intervenus plusieurs jours, malgré les congés d'été, pour les travaux de l'extension du préau.

- Tous les ans, l'association organise une vente de Gavottes et autres gâteaux.

Mais cette année, une nouveauté se glisse parmi ces friandises sucrées : des saucissons !

Du sucré et du salé pour ravir tous les palais !

Vous pouvez passer commande auprès des parents d'élèves, durant tout le mois d'octobre.

Les bénéfices serviront à financer différentes activités au sein de l'école.



## DATES A RETENIR

DATES	Horaires	MANIFESTATIONS	ORGANISATEUR/LIEU
Mardi 6 Octobre	8h30-12h	Dératisation	Cour de la Mairie

*Le Maire Joël LEMAZURIER*